

## **AVIS ET COMMUNICATIONS**

**DE LA**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

### **AVIS AUX IMPORTATEURS DE FEUILLES EN POLYÉTHYLÈNE TÉRÉPHALATE (PET) ORIGINAIRES D'INDE**

Conformément au règlement (UE) n° 13/2012 du Conseil du 6 janvier 2012 (JOUE L8 du 12.01.2012), le règlement (CE) n° 1292/2007 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de feuilles en polyéthylène téréphthalate (PET) originaires d'Inde, est modifié.

1. Dans le tableau de l'article 2, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1292/2007, la rubrique concernant Ester Industries Limited est remplacée par le texte suivant:

«Ester Industries Limited, DLF City, Phase II, Sector 25, Gurgaon, Haryana — 122022, Inde	8,3	A026»
--	-----	-------

2. Ce règlement entre en vigueur le 13 janvier 2012.